PLAN LOCAL d'URBANISME

Approuvé

Zimmerbach

3.b Plan de zonage 1/2000

PLU approuvé par délibération du Conseil Municipal du 27 janvier 2014

Le Maire

ADAUHR

2014

ECHELLE 1/2000

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Désignation des opérations	bénéficiaire	Superficies approx. en ares
1	Route de Walbach - Accès au secteur AUa	commune	9,5
2	Rue du Vignoble - Accès au secteur AUa	commune	1,5
3	Prolongement piéton de la rue des Merles	commune	1,6
4	Rue des Vergers - Accès Ouest au secteur AUa	commune	1,5
5	Impasse des Merisiers - Accès au secteur AUa	commune	2,2

LIMITES

Limite communale

Limite de zone ou de secteur

EMPLACEMENTS RESERVES

Numéro de renvoi à la liste des emplacements réservés

OUVRAGE PUBLIC INSTALLATION D'INTERET GENERAL

VOIE PUBLIQUE A CREER OU A ELARGIR

ELEMENTS DU PAYSAGE DELIMITES

au titre de l'art. L.123-1-5 (7°) du code de l'urbanisme

CALVAIRE

MONUMENTS A PROTEGER

D'une manière générale, les limites de zone ou de secteur s'appuient sur des limites parcellaires. Dans le cas contraire, la limite à considérer est constituée par l'axe des limites de zone ou de secteur.